

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2543/2018	Objet : Commissions et sous-commissions municipales permanentes – Election des nouveaux membres

Conseillers en exercice : 27 Présents : 19 Pouvoirs : 6
Absents : 2 Votants : 25

L'an deux mil dix-huit, le 2 octobre à 19h00,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 26 septembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Joël VILLAÇA, Alphonse BOYE, Nathalie BOIXIERE, Virginie LECARDONNEL, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS, conseillers municipaux.

Absents représentés : Bernard KAMMERER donne pouvoir à Sylvie GERINTE, Joseph DUPRAT donne pouvoir à Jean-Luc DESPREZ, Florence TORRECILLA donne pouvoir à Alain BOUKRIS, Alexandre RICHE donne pouvoir à Arlette LEPARC, Magali OLIVE donne pouvoir à Danielle METRAL, Claude-Olivier BONNEFOY donne pouvoir à Jean-Michel CARIGI.

Absents : Hakima OULD SLIMANE, Fabrice LEVEAU.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2240/2014 du 16 décembre 2014 du conseil municipal de Marolles-en-Brie relative à la représentation du conseil municipal dans les différentes commissions ;

Vu les délibérations 2485/2017 et 2542/2018 en date des 24 novembre 2017 et 2 octobre 2018 modifiant le règlement intérieur du Conseil Municipal de Marolles-en-Brie et fixant le nombre des commissions et sous-commissions municipales permanentes ainsi que le nombre de leurs représentants ;

Vu la délibération 2486/2017 déterminant la composition des commissions et sous-commissions municipales permanentes ;

Considérant l'évolution de la composition politique du conseil municipal depuis la dernière élection des commissions et sous-commissions municipales permanentes, le 24 novembre 2017 ;

Considérant qu'il est ainsi nécessaire de revoir les représentations au sein des commissions et sous-commissions municipales permanentes ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A la majorité, 24 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (Martine HARBULOT) :

ARTICLE 1 : DIT que toutes les commissions et sous-commissions sont présidées par le Maire, qui n'a pas à figurer sur les listes des membres à désigner ;

ARTICLE 2 : ADOPTE la composition des commissions et sous-commissions municipales permanentes telle que présentée ci-dessous, issue :

- du vote à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à main levée,
- du scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel,
- en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES	COMPOSITION
Cadre de vie	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 pour le groupe « Ensemble Pour l’Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Joël VILLAÇA, Nathalie BOIXIERE, Marie-Paule BOILLOT, Dominique MIGNAN, Alexandre RICHE • 1 pour le groupe « Les Indépendants » : Jean-Luc DESPREZ • 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL • 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT
Finances et marchés publics	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 pour le groupe « Ensemble Pour l’Avenir de Marolles » : Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Virginie LECARDONNEL, Jean-Michel CARIGI, Dominique GOYER, Nathalie BOIXIERE • 1 pour le groupe « Les Indépendants » Joseph DUPRAT • 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL • 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT
Communication et nouvelles technologies	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 pour le groupe « Ensemble Pour l’Avenir de Marolles » : Pierre BORNE, Claude-Olivier BONNEFOY, Joël VILLAÇA, Jean-Michel CARIGI, Magali OLIVE, Virginie LECARDONNEL • 1 pour le groupe « Les Indépendants » Jean-Luc DESPREZ • 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL • 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT
Enfance-Jeunesse-Scolaire	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 pour le groupe « Ensemble Pour l’Avenir de Marolles » : Danielle METRAL, Magali OLIVE, Nathalie BOIXIERE, Florence TORRECILLA, Dominique GOYER, Bernard KAMMERER • 1 pour le groupe « Les Indépendants » : Hakima OULD SLIMANE • 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Maryse MATHIEU • 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT

Dynamique de la ville	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none">• 6 pour le groupe « Ensemble Pour l’Avenir de Marolles » : Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, Marie-France PELLETEY, Florence TORRECILLA, Marie-Paule BOILLOT• 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL• 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT• 1 pour Alphonse BOYE
Culture	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none">• 6 pour le groupe « Ensemble Pour l’Avenir de Marolles » : Danielle METRAL, Pierre BORNE, Magali OLIVE, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Dominique MAIGNAN• 1 pour le groupe « Les Indépendants » : Hakima OULD SLIMANE• 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Maryse MATHIEU• 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT
Associations et sport	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none">• 6 pour le groupe « Ensemble Pour l’Avenir de Marolles » : Arlette LEPARC, Marie-France PELLETEY, Claude Olivier BONNEFOY, Virginie LECARDONNEL, Alexandre RICHE, Dominique MAIGNAN• 1 pour le groupe « Les Indépendants » Joseph DUPRAT• 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Maryse MATHIEU• 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT

SOUS-COMMISSIONS MUNICIPALES	COMPOSITION
<p>Urbanisme Rattachée à la commission municipale permanente du cadre de vie</p>	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Alain BOUKRIS, Joël VILLAÇA, Dominique MAIGNAN, Nathalie BOIXIERE • 1 pour le groupe « Les Indépendants » Joseph DUPRAT • 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL • 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT
<p>Travaux Rattachée à la commission municipale permanente du cadre de vie</p>	<p>Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Joël VILLAÇA, Alain BOUKRIS, Virginie LECARDONNEL, Dominique MAIGNAN, Alexandre RICHE • 1 pour le groupe « Les Indépendants » : Jean-Luc DESPREZ • 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL • 1 pour le groupe « Marolles Mon Village » : Martine HARBULOT

ARTICLE 3 : PRECISE que les nominations prennent effet dès que le Maire a donné lecture des résultats du vote, par commission et sous-commission ;

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération 2486/2017.

CERTIFIE CONFORME
MAROLLES-EN-BRIE, le 2 octobre 2018



Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie